



Cotisations saison 2022-2023 et proposition pour 2023-2024

Les montants indiqués représentent uniquement la cotisation, sans la licence.

Catégories	Entraînements	Cotisations 2022-2023	Proposition 2023-2024
U6	1x par semaine	200	220
U8	1x	200	220
U10	2x	400	440
U12	2x	400	440
U12	3x	600	660
U14	2x	400	440
U14	3x	600	660
U16	2x	400	440
U16 Bisons	4x	800	880
U18	2x	400	440
U18 Bisons	4x	800	880
U20	2x	400	440
1LN Bisons	3x	600	660
Senior		400	440

La proposition se base sur une augmentation de 10% des cotisations dès la saison 2023-2024.

Pour rappel, la cotisation est défini en fonction du nombre d'entraînement. Actuellement l'entraînement est à CHF 5.- Par exemple les U6/U8 qui s'entraînent une fois par semaine, 4 fois par mois pendant 10 mois, le prix est à CHF 200.- La proposition signifie que le nouveau prix par entraînement sera de CHF 5.50.

L'objectif des cotisations est de couvrir la charge financière des professionnels du club. Il s'agira dès la saison 2022-2023 de péreniser la structure de formation grâce à deux entraîneurs professionnels à 60% chacun. Ceux-ci encadrent et forment les entraîneurs bénévoles.

Un troisième professionnel à 40% couvrira la partie administrative du club.

Le sponsoring et subventions diverses doivent servir à couvrir les charges liés à l'élite et autres besoins logistiques (minibus, matériel, location de salles, arbitrage, formation entraîneurs et officiels)